

~~ak 775h~~

Stadtbibliothek Zürich

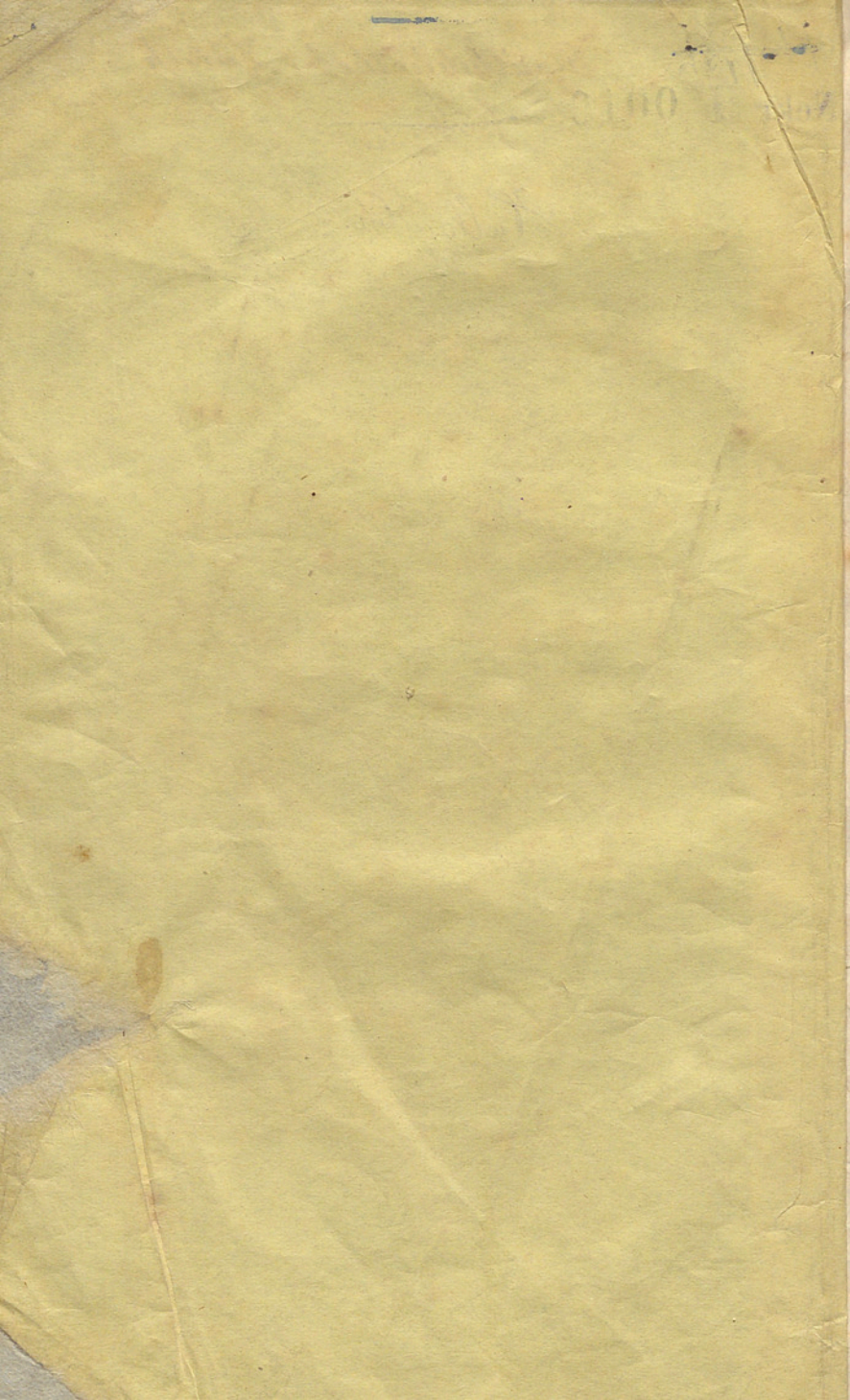
Nekr H 0010

~~1854. 6.~~

Kellner Haller Ch. Le de.



(2)



NOTICE

SUR LA

VIE ET LES ÉCRITS DE CH.-L. DE HALLER,

ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL SECRET ET DU
CONSEIL SOUVERAIN DE BERNE,

Chevalier des ordres de St. Sylvestre, de Charles III d'Espagne,
et de la Légion d'honneur.

DÉCÉDÉ A SOLEURE, LE 20 MAI 1854.

D'APRÈS LES

DOCUMENTS AUTHENTIQUES FOURNIS PAR LA FAMILLE DE M. DE
HALLER, ET ÉCRITS EN PARTIE DE LA MAIN DU DÉFUNT, PU-
BLIÉE DANS LE *CHRONIQUEUR*, PARAISSANT A FRIBOURG,
SOUS LA DIRECTION DE M. HÉLIODORE RÉMY DE BERTIGNY.

AVEC DES ADJONCTIONS.



FRIBOURG,

Imprimerie de L. Schmid-Roth, Grand'Rue, N° 3.

1854.

M. Charles-Louis de Haller a acquis une telle célébrité dans toute l'Europe, tant par ses ouvrages en matière de politique et de droit public, que par son retour à l'Eglise catholique, qu'il est juste d'honorer sa mémoire par une biographie exacte et complète qui fasse connaître cet homme, souvent méconnu pendant sa vie, et qui a cependant tant de titres à la vénération générale. L'Europe pourrait difficilement citer un écrivain qui ait combattu la Révolution avec plus de profondeur, de persévérance et de courage. Jamais M. de Haller ne s'est laissé dominer par le respect humain; aucune difficulté ne l'a rebuté; il n'a craint ni dérisions ni persécutions; dans toute sa carrière, il a montré une force de caractère qui peut servir de modèle au siècle présent. Nous avons ouï dire à des hommes de valeur qu'ils se

sentiraient forts de se jeter dans le combat le plus acharné, mais qu'il n'auraient pas eu le courage d'écrire ce que M. de Haller a écrit. Un amour passionné pour la vérité et la justice et un désir non moins grand d'en propager le règne, voilà ce qui a caractérisé ce publiciste et ce qui lui a procuré l'estime même de ceux qui ne partageaient pas ses principes.

Avec Charles-Louis de Haller, la science politique a perdu un de ses plus profonds investigateurs, la Suisse un de ses concitoyens les plus éminents et le catholicisme une de ses gloires.

La vie de cet homme célèbre appartient à l'Histoire qui commence déjà pour lui sa brillante tâche.

En possession de précieux documents qui peuvent le mieux faire connaître la vie du vénérable vieillard qui vient de s'éteindre à Soleure le 20 mai, documents écrits en grande partie de la main du défunt, la famille de Haller a bien voulu nous honorer de la communication de notices qui ne resteront point sans profit entre nos mains, mais qui, réunies et coordonnées, doivent fournir une biographie complète.

Cette biographie, faite d'après les documents authentiques laissés par le défunt, n'aura que le nom de commun avec tout autre travail qui a été ou qui sera encore publié ailleurs.

NOTICE

SUR LA

VIE ET LES ÉCRITS DE CH.-L. DE HALLER,

ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL SECRET ET DU
CONSEIL SOUVERAIN DE BERNE

Chevalier des ordres de St. Sylvestre, de Charles III d'Espagne,
et de la Légion d'honneur.

CHARLES-LOUIS DE HALLER naquit à Berne le 1 août 1768. Il est le petit-fils d'ALBERT DE HALLER, célèbre dans presque toutes les sciences, et le cinquième enfant du fils aîné d'Albert, THÉOPHILE-EMMANUEL DE HALLER, également membre du conseil souverain de l'ancienne République de Berne, décédé en 1786 comme baillif de Nyon et auteur d'un immense travail publié sous le nom de *Bibliothèque de l'histoire suisse*. Dès sa plus tendre enfance, on remarqua dans le jeune Charles-Louis un goût décidé, même une sorte de passion pour les sciences, un vif amour de la vérité et de la justice, un esprit ardent et conséquent, naturellement enclin à embrasser un vaste ensemble, un certain talent pour la controverse, qui le portait à ne pas se contenter des réponses ordinaires, se rendant néanmoins à de bonnes raisons et professant toujours du respect pour toute autorité supérieure. Son père, distrait par ses travaux littéraires et par ses nom-

breuses fonctions publiques, n'ayant guère le temps de s'occuper de l'éducation de sa nombreuse famille, le jeune Charles-Louis fut, à l'âge de six ans, mis en pension, avec d'autres jeunes Bernois, chez un pasteur, à Wengi, commune bernoise située sur les confins du district soleurois de Bucheggberg, où il resta de 1776 à 1779 (1). Sorti de cet institut, il fréquenta le collège public de sa ville natale et plus tard les cours de logique et de philosophie à l'académie bernoise. Ses talents naturels achevèrent de le former. Pour son bonheur peut-être, (c'était là le sentiment propre du défunt), il ne fut envoyé dans aucune des universités étrangères, alors presque toutes livrées au philosophisme de l'époque.

C'est à cette circonstance vraisemblablement que M. de Haller dut le bonheur d'avoir conservé les principes religieux et moraux qu'il avait puisés dans sa famille, ainsi que dans une instruction religieuse entièrement conforme à l'orthodoxie de la confession dite helvétique.

A peine âgé de 16 ans, il entra comme volontaire dans la chancellerie d'Etat, où il se distingua bientôt par son amour du travail et par ses capacités. En très-peu de temps il s'appropriâ une connaissance étendue de la marche des affaires et une assez grande facilité à manier le style de chancellerie.

En 1786, il obtint la place de substitut et en 1787 celle de secrétaire de commission. En cette qualité, assistant à diverses commissions ordinaires et extraordinaires, entre autres aussi à la commission criminelle chargée d'examiner les procédures qui dans ce temps étaient jugées en dernière instance par le conseil du

(1) Souvent en rappelant les souvenirs de ces trois années d'enfance, M. de Haller vanta le bonheur des populations des campagnes dans ce temps, disant, qu'il n'y avait alors point de mendiants, mais aussi ni haine ni jalousie contre les autorités.

gouvernement, il était obligé, dès l'âge de 19 ans, de rédiger des rapports importants, tant sur des affaires politiques que sur des procédures criminelles. En 1789, il fut nommé secrétaire de la commission soleurienne chargée de la gestion des affaires ecclésiastiques du Bucheggberg, district protestant du canton de Soleure. C'est comme secrétaire de la même commission qu'il prit part, avec des députés de ce canton, à la conférence de Fraubrunnen, chargée de régler quelques différends sur les limites des deux Etats.

Lors de la disette de 1790, lorsque le gouvernement de Berne, faisant de grands sacrifices pour le soulagement des populations, acheta des quantités considérables de blés à l'étranger, pour les vendre à bas prix sur les marchés du canton, M. de Haller devint encore secrétaire de la commission des blés (*Kornkammer*). Au mois de juillet de la même année, il fit avec un de ses amis de jeunesse un voyage à Paris, où il s'occupa moins à voir les curiosités de la grande capitale, qu'à étudier le mouvement politique de l'époque, fréquentant les séances de l'Assemblée nationale et lisant les nombreuses brochures publiées par les deux partis.

Il fut reçu en 1791 membre de la Société Economique dont son grand-père avait déjà été président. C'est aussi en la même année que, par ordre des Venner (Département des finances), on imprima et distribua à tous les membres du grand conseil un mémoire qu'il avait rédigé au nom de la *Kornkammer* sur l'introduction d'un système de police permanent concernant les blés. En le chargeant d'un travail de cette nature, on faisait au jeune Haller un honneur jusqu'alors sans exemple dans l'histoire de Berne, et qui forma le début de sa carrière littéraire. En 1792, lors de l'occupation de la Savoie par le général Montesquiou, lorsque les Etats de Zurich et de Berne, à la demande du gouvernement de Genève, y envoyèrent des troupes pour protéger sa neutralité,

M. Frisching, membre du grand conseil et M. de Haller, en qualité de secrétaire de légation, y furent députés en mission diplomatique. Cette mission — qui en d'autres temps se fût bornée à veiller aux intérêts du contingent bernois et à pourvoir, de concert avec les autorités de Genève, à tout ce qui pouvait servir à l'observation et au maintien de la neutralité, comme cela eut lieu à la même époque sur la frontière du nord de la Suisse, à Bâle, où aucun différend ne s'était encore élevé avec les armées soit françaises, soit autrichiennes, — cette mission, disons-nous, était alors hérissée de difficultés à cause des rapports difficiles où l'on était avec la France. Elle se termina le 28 novembre, avec la retraite des troupes suisses impérieusement exigée par le gouvernement révolutionnaire français. Peu de jours après, éclata la révolution du 5 décembre à Genève, où, à l'exemple de la France, l'on installa une Convention nationale, un comité de salut public et la guillotine qui bientôt fit tomber la tête de plusieurs anciens magistrats des plus respectables de cette ville. Un rapport détaillé sur ces événements fut adressé par M. de Haller au grand conseil de Berne.

En 1795, il accompagna encore, en qualité de secrétaire de légation, M. le professeur Tschärner dans une mission à Ulm, auprès du Cercle de Souabe, et dans le but de négocier la libre rentrée des blés d'Allemagne dans le canton de Berne. Ces messieurs ne réussirent qu'à obtenir la permission d'acheter, à des prix fort élevés, une certaine quantité de blés pour le compte du gouvernement bernois qui, dans cette occasion encore, fit de très-grands sacrifices pour le bien de ses peuples. Dans la même année, M. de Haller devint aussi secrétaire de la commission des émigrés, fonctions qui le mirent en rapport avec beaucoup d'émigrés français, auxquels il eut à délivrer des permis de séjour. Puis il avança en grade dans la chancellerie et eut déjà l'honneur de tenir

la plume, alternativement toutes les trois semaines, dans les séances du conseil du gouvernement, appelé à cette époque Conseil quotidien. Nommé en 1796 secrétaire de la commission extraordinaire pour la révision de la procédure criminelle bernoise, il élabora sur cette question un rapport étendu et savant qui obtint encore l'honneur de l'impression par ordre du gouvernement. Au mois de juillet de la même année, il se rendit avec la députation bernoise aux diètes fédérales de Baden et de Frauenfeld, diètes qui, à cette époque, n'avaient guère d'autre affaire que de recevoir les comptes des baillifs des seigneuries possédées en commun par les XIII Cantons.

C'est à dessein que nous avons relaté succinctement les diverses phases de cette première partie de la vie publique de M. de Haller. Non seulement elle fut honorable et utile à sa patrie, à laquelle étaient vouées alors toute son activité et la plénitude de ses grandes capacités; mais elle portait de plus en elle-même le germe d'un intérêt majeur et plus général pour l'avenir. C'est en effet dans la chancellerie de la ville libre et souveraine de Berne, que M. de Haller apprit à connaître à fond et dans tous ses détails l'état social et politique d'avant la révolution, connaissance qui lui fut d'un immense secours pour la confection de son grand ouvrage scientifique intitulé *Restauration de la science politique*.

Nous arrivons maintenant à l'année 1797 qui fut des plus intéressantes et des plus instructives pour M. de Haller, parce qu'il y fut attaché à plusieurs légations fort intéressantes, pendant lesquelles il apprit à connaître plusieurs des principaux personnages du temps. Mais, hélas ! il dut y prévoir aussi avec certitude la décadence prochaine de sa patrie.

Au milieu du mois de mai, il fut attaché comme secrétaire à M. le lieutenant-colonel Wurstemberger chargé, conjointement avec un député d'Uri, de se rendre

à Lugano, pour y veiller au maintien de la neutralité suisse pendant la présence d'une armée française en Italie, et pour aplanir les différends qui pourraient s'élever à cet égard. Bientôt après leur arrivée, les députés furent envoyés au général Bonaparte, pour lui annoncer le changement de la députation suisse et lui en indiquer le but, qui était l'observation de la neutralité. Le quartier-général de Bonaparte se trouvait alors à Montebello, château situé sur une colline à droite de la route qui va de Côme à Milan. Le général les reçut gracieusement, les invita à dîner, et M. de Haller eut l'honneur d'être placé à sa droite. Parmi les hôtes, se trouvaient plusieurs des personnages qui depuis ont joué un rôle important : d'abord Joséphine, épouse du général, son frère Joseph, Murat et sa femme, les généraux Berthier, Augereau, Clarke et le ministre napolitain marquis de Gallo. Après le dîner, on remit aux députés suisses une lettre, en réponse à celle qu'ils avaient portée au général Bonaparte. Lorsqu'à Lugano ils en firent l'ouverture, ils furent singulièrement étonnés d'y lire, à la place d'une déclaration au sujet de la neutralité, une récrimination contre quelques-uns des membres du gouvernement de Berne, qui, pendant l'époque critique de la république française, auraient manifesté des sentiments hostiles à cette dernière ; la lettre exprimait l'espoir du général, que ces messieurs avaient adopté depuis de meilleures idées.

On envoya M. de Haller, une seconde et une troisième fois, porter des lettres au général Bonaparte qui alors se trouvait à Milan, où il occupait le bel hôtel Serbelloni. La dernière fois il y vit le prince Eugène et sa sœur Hortense, et lorsque Bonaparte congédia les députés suisses, il leur tendit la main, en disant, avec une voix qui trahissait l'émotion : « Les Suisses sont de braves gens, la paix fait du bien à tout le monde. » Le 4^{er} septembre, ils quittèrent Lugano, pour retourner dans

leur pays. A peine revenus à Berne, ils y apprirent la nouvelle de la catastrophe du 18 fructidor, effectuée par Bonaparte lui-même, et qui décida du sort de la Suisse. En effet, depuis ce jour les réclamations du Directoire français et de Menjeaud son grossier agent, pour le renvoi des émigrés dont il ne se trouvait plus qu'un très-petit nombre en Suisse, et du ministre anglais qui, pour cette raison, partit de son plein gré : d'autres demandes injustes et contraires à la neutralité devinrent de jour en jour plus fréquentes et plus impérieuses. Les journaux semi-officiels de Paris étaient quotidiennement remplis de déclamations contre les oligarques suisses, et vomissaient des injures contre les gouvernements de Berne, de Fribourg et de Soleure. Dans cette situation déplorable, on se berça de l'espoir de pouvoir conjurer l'orage par l'envoi d'une députation à Paris. Deux membres du grand conseil, MM. Tillier et Mutach furent chargés de cette mission épineuse et d'ailleurs inutile, car la révolution et l'occupation de la Suisse étaient choses arrêtées, et M. de Haller fut nommé leur secrétaire.

A peine furent-ils arrivés à Paris, que les injures et les calomnies contre le gouvernement de Berne et ses députés devinrent plus fréquentes dans les journaux. Ils ne furent présentés ni au Directoire en corps ni à aucun de ses membres individuellement, et durent se contenter, pour annoncer le but de leur mission, d'une audience chez le ministre Talleyrand. Les seules personnes qui s'intéressaient à eux étaient M^{me} de Staël et le général de Montesquiou, dont M. de Haller avait fait la connaissance en Suisse. Le dernier, vieux ami de M. de Talleyrand, dit à M. de Haller, en termes très-explicites, que le Directoire ne connaissait ni justice, ni équité, ni prudence, et qu'il ne cherchait qu'à extorquer une grosse somme d'argent de la Suisse et surtout du gouvernement de Berne, sans pour cela donner la moindre garantie pour le maintien de l'état politique de ce pays.

M. de Haller passant plusieurs de ses soirées chez M^{me} de Staël, y rencontra Talleyrand, et comme il lui parlait et qu'il abordait la question des émigrés, ce diplomate, se posant négligemment près d'une cheminée, lui répondit, avec ce ton d'indifférence qui le distinguait : « Bah ! ici on crie toujours contre les émigrés en général, mais en particulier chacun a parmi eux un père, un frère et un ami, qu'il protège. Le mieux est toujours de dire qu'il n'y en a pas. »

Le 22 novembre, Talleyrand, dans une nouvelle audience qu'il accorda aux députés suisses, leur fit entendre que leur séjour à Paris étant un sujet d'inquiétude, ils feraient mieux de retourner à Berne, et qu'après leur départ les articles offensants des journaux contre leur gouvernement et leurs personnes cesseraient, ce qui à la vérité n'eut pas lieu et ne pouvait d'ailleurs être empêché par le ministre lui-même. Il ajouta qu'il allait, dans ce moment même, se rendre auprès du Directoire et qu'il craignait devoir en rapporter l'ordre de leur départ. Cet avertissement était clair. Les députés demandèrent leurs passeports que le ministre leur délivra de suite ; ils partirent le lendemain, et arrivèrent à Berne le 30 novembre, le cœur rempli de tristes appréhensions.

Arriva ensuite le Congrès de Rastadt, qui à la vérité n'eut à s'occuper que de la paix à conclure avec l'Empire germanique ; mais comme, dans toute situation désespérée, on s'accroche à la moindre chance de salut, on crut à Berne qu'une députation pourrait gagner du moins les bons conseils et les bons offices des ministres d'Autriche et de Prusse présents au congrès. Cet espoir à la vérité n'était pas fondé. L'Autriche était épuisée par une longue guerre et avait déjà, dans un article secret du traité de Campo-formio, concédé à la France la faculté *d'opérer quelques modifications dans les constitutions de la Suisse*, ce qui voulait dire en d'autres termes, d'occuper

et de bouleverser la Suisse entière. La Prusse, liée par son système de neutralité et leurrée par l'espoir de s'agrandir aux dépens des principautés ecclésiastiques d'Allemagne, n'était pas non plus dans le cas de rien faire en faveur de la Suisse. Les autres Etats allemands, impuissants et ne songeant qu'à leur propre conservation, purent à peine obtenir la paix pour eux-mêmes.

Malgré cette perspective désespérée, le gouvernement de Berne nomma le professeur Tschanner député à Rastadt et lui adjoignit M. de Haller pour secrétaire. Ils partirent le 9 décembre 1797 de Berne, s'arrêtèrent deux jours à Zurich pour y conférer avec les magistrats de ce canton, qui leur promirent d'envoyer aussi une députation à Rastadt, et se rendirent de là par Pforzheim au congrès. Pendant ce voyage et les premiers jours de leur séjour à Rastadt, M. de Haller écrivit encore plusieurs dépêches au conseil secret de Berne, à la diète fédérale réunie à Aarau et une quantité de lettres particulières adressées à des magistrats de Berne, contenant des propositions sur *les moyens de préparer une entente cordiale avec les autres cantons, sur les préparatifs militaires et financiers, la concentration indispensable du gouvernement, les mesures nécessaires pour enflammer les esprits et produire le bon vouloir du peuple*, enfin une dissertation sur *les rapports politiques de l'évêché de Basle avec la Suisse*, évêché dont l'occupation par les troupes françaises venait d'avoir lieu, et qu'on regarda comme le premier acte d'hostilité décidée et le principal grief à élever contre la France.

Dans les derniers jours de l'année 1797 et les premiers de 1798, les députés suisses firent leurs visites chez les différentes députations au congrès, notamment chez le ministre d'Autriche, comte de Metternich, père du célèbre chancelier, et celui de Prusse, comte de Görz, chez le baron d'Edelstein, ministre badois et aussi chez les plénipotentiaires français. Ces derniers les reçû-

rent poliment, à leur manière, mais ne donnèrent aucune assurance consolante et les renvoyèrent touchant la question de l'évêché de Bâle au Directoire. Ils ne trouvèrent du reste de la sympathie que chez des compagnons d'infortunes, tels que les députés de l'évêché de Basle, MM. de Ligerz et de Billieux, et M. Vielli, député des Lignes-Grises, auxquelles Bonaparte venait de prendre la Valteline au milieu de la paix. Bientôt arriva aussi la députation de Zurich, munie d'instruction du Vorort suisse.

Malgré cette situation désespérée, M. de Haller travailla à Rastadt avec un zèle infatigable, pour préserver, s'il eût été possible, sa patrie de l'abîme qui allait l'engloutir. Il fit imprimer, avec le consentement de son chef, un *Exposé historique des faits concernant la neutralité de la Suisse envers la France*, ouvrage déjà esquissé à Paris, et dont des ballots entiers furent expédiés à Paris et dans d'autres endroits; il rédigea un *Mémoire adressé au comte de Cobenzel et à la cour impériale*, composa une adresse éloquente, malheureusement perdue, aux habitants du pays de Vaud, pour leur représenter les rapports libres et fondés en droit, dont ils jouissaient alors, et qu'ils allaient échanger contre les tristes suites de la révolution; enfin il écrivit une foule de lettres et de bulletins concernant les événements de la Suisse, à l'adresse des ministres étrangers, ou destinés à être imprimés dans les journaux allemands, qui ordinairement ignoraient ou défiguraient la vérité des faits.

Bientôt après, les nouvelles désastreuses, qui arrivaient de la Suisse, telles que la démission volontaire des gouvernements de Basle et de Lucerne, l'insurrection du pays de Vaud et le décret du gouvernement de Berne du 28 janvier, portant que 45 députés de la campagne siègeraient dans le conseil souverain, ce concours de circonstances rendait inutile le séjour ultérieur de la députation de ce canton. Elle fut rappelée et M. de

Haller partit de Rastadt le 4 février, même avant son chef, et arriva le 6 à Berne, où il rédigea et publia encore, par ordre du gouvernement, un *Projet de nouvelle constitution pour le canton*.

Un mois après, l'ancienne et glorieuse république de Berne avait cessé d'exister.

La révolution qui bouleversa la Suisse, atteignit M. de Haller au milieu de la plus belle carrière que pût lui offrir sa patrie. Après l'installation du gouvernement helvétique, la nouvelle commission administrative (*Verwaltungskammer*) du canton de Berne nomma M. de Haller son secrétaire. Après avoir rempli cette place pendant quelques semaines, il la résigna par dégoût. Bientôt après, ses concitoyens le nommèrent membre de la nouvelle municipalité de Berne. Mais il eut l'honneur de voir son nom ainsi que ceux d'autres braves Bernois rayés de la liste par le général Brune, comme mal sonnants pour la liberté, c'est-à-dire pour la domination française. C'est alors qu'il publia sous le nom de *Annales helvétiques* un journal qui eut d'abord une grande vogue et qui, sans être dégagé de tout mélange avec les principes alors accrédités, passait néanmoins avec raison pour le journal le plus anti-révolutionnaire du temps. Le Directoire helvétique, craignant l'influence progressive de ce journal, lança un mandat d'arrestation contre son rédacteur, à l'occasion d'un article purement théorique, mais frappant au cœur les hommes de la révolution en persifflant les sophistes qui donnaient aux propriétés privées de l'ancienne ville souveraine de Berne le nom de biens nationaux, afin de s'en emparer plus aisément sous ce prétexte. M. de Haller voulait soutenir le procès dont il serait sorti triomphant; car il était certain que l'article incriminé n'offrait en lui-même aucune prise à l'accusation, et les tribunaux lui étaient favorables; mais sa famille, craignant une longue détention et d'autres actes de violence,

l'engagea à s'y soustraire par la fuite. Il se rendit donc de nouveau à Rastadt où il passa l'hiver de 1798 à 1799, parfaitement accueilli par le commissaire impérial, prince de Metternich, père du célèbre ministre, et par d'autres grands personnages de la diplomatie qui le recommandèrent auprès de l'archiduc Charles, lorsque la guerre éclata de nouveau en 1799. Il arriva au quartier-général de ce prince au mois de mars, fut employé à sa chancellerie de guerre, principalement pour des pièces et écrits politiques, et suivit l'armée autrichienne dans sa marche victorieuse depuis Augsbourg jusqu'à Zurich. C'est là qu'il se joignit aussi à son ancien patron l'avoyer de Steiger⁽¹⁾, chef émigré de l'ancien gouvernement de Berne, autour duquel se groupaient tous les Suisses émigrés. Il travailla, conjointement avec lui, à des plans de restauration, dans ce sens qu'ils traçaient la marche à suivre pour le rétablissement régulier de l'ancien régime, dans le cas de la délivrance totale de la Suisse. La bataille de Zurich, perdue par l'imprévoyance du général russe Korsakoff, fit évanouir toutes ces espérances. M. de Haller retourna donc au quartier-général de l'armée autrichienne qui était subitement retourné en Souabe, y resta jusqu'au mois d'avril 1800, époque où, pour présage de nouveaux désastres, le commandement en fut ôté à l'archiduc Charles, et il passa ensuite quelque temps à Erlangen, ville neutre de la Franconie. C'est là qu'au milieu de l'Allemagne protestante il lut pour la première fois les *Mémoires* de l'Abbé Baruel sur l'histoire du jacobinisme ou plutôt sur les sociétés secrètes fortement constituées pour propager, affermir et réaliser les principes révolutionnaires. Ces ligues

(1) Par vénération et par reconnaissance pour ce digne et célèbre magistrat, M. de Haller conserva jusqu'à la fin de sa vie et employait habituellement une tabatière ornée du portrait de l'avoyer Steiger qui la lui avait donnée en souvenir.

atroces mais sagement organisées lui firent concevoir la nécessité d'une vaste société spirituelle établie ou à établir en sens contraire, c'est-à-dire pour faire régner les principes de la vérité et de la justice, idée qui peut-être l'achemina vers l'Eglise catholique dont — à l'instar de tant de protestants — il n'avait alors aucune notion, mais contre laquelle cependant il n'avait jamais nourri ni haine ni prévention. C'est encore à Erlangen que, pour réfuter les phrases banales en faveur de la paix, dont le parti révolutionnaire inondait l'Allemagne, il publia un écrit intitulé : *Qu'est-ce qui vaut mieux, de la guerre ou de la paix avec les Français?* écrit où il prouva, par les faits et dans un style vif et persuasif, que la véritable paix ne s'obtient que par des victoires, tandis que celle qu'accordaient les Français constituait la plus dure servitude et était mille fois pire que la guerre. Cette brochure, dont personne ne connaissait l'auteur, arriva fort à propos au moment où la cour d'Autriche venait de rompre de perfides négociations. Elle fut réimprimée à Vienne et y fit une si grande sensation qu'on se rendait en voiture chez le libraire pour se la procurer : la foule et l'impatience des acheteurs étaient si grandes que les premiers exemplaires, cotés à huit kreutzer, se payèrent jusqu'à un ducat.

En février 1804, M. de Haller alla à Weimar, pour soigner l'impression de son *Histoire*, plutôt politique que descriptive, de la campagne des Autrichiens en Suisse, ouvrage où l'on remarque déjà le germe des principes qu'il développa plus tard dans sa restauration complète du droit public; il y composa aussi un *Eloge* du célèbre Lavater ⁽¹⁾ ou plutôt la réfutation d'un article perfide qui

(1) Charles-Louis de Haller avait fait la première connaissance de l'auteur de la *Physiognomonie*, en 1782, dans la maison de son grand-père maternel, M. le directeur Schulthess-Rechberg, à Zurich, homme qui jouissait d'une grande estime parmi ses compatriotes et qui se

avait paru dans une gazette allemande sur ce pasteur zuricois qui venait de décéder et qu'on accusait de penchant au catholicisme. A cette occasion, M. de Haller, sans avoir lu encore un seul livre catholique et aidé des simples lumières du bon sens, justifia plusieurs usages de l'Eglise catholique et surtout son unité d'une manière qui frappa même de savants ecclésiastiques et fixa plus ou moins leur attention sur sa personne.

En juillet 1801, M. de Haller passa de Weimar à Vienne où, moyennant les relations qu'il avait formées dans le quartier-général de l'armée, il fut bientôt placé comme secrétaire aulique au département de la guerre alors dirigé par l'archiduc Charles; il y fut principalement employé à des travaux politiques qui, même en temps de paix, se lient toujours aux affaires militaires et nécessitent un certain concert avec les autres branches de l'administration publique. Mais c'est surtout à Vienne que M. de Haller conçut l'idée, traça le plan et prépara les matériaux pour son grand ouvrage intitulé *Restauration de la science politique ou Théorie de l'état social naturel, par opposition à la chimère d'un état civil et factice*, théorie uniquement fondée sur ce principe si simple et néanmoins méconnu dans les écoles, que les Etats tant monarchiques que républicains ne tiennent leur origine ni d'un contrat social, ni d'un pouvoir délégué par le peuple, mais qu'ils ne sont autre chose que la sommité naturelle des seigneuries et des communautés particulières dont ils ne se distinguent que par un plus haut degré de puissance et d'indépendance, en sorte que les droits propres et personnels des souverains, soit in-

distinguait surtout par une noble bienfaisance, vertu qui paraît héréditaire dans sa famille. Lavater visitait souvent la maison du directeur Schulthess et témoignait beaucoup d'attention au jeune Haller, dont la physionomie lui révélait, disait-il, des talents extraordinaires.

dividuels soit collectifs, forment à la fois le fondement et la limite de leur pouvoir.

En septembre 1805, au moment où la guerre contre la France allait éclater de nouveau, M. de Haller composa sous le titre : *Qui de l'Autriche ou de la France est l'agresseur ?* un écrit qui fit sensation et dont l'original fut traduit dans les langues française, latine et grecque. A l'approche des armées françaises, M. de Haller se retira avec une famille hongroise à Agram en Croatie, où il continua ses études et ses recherches pour la composition de l'important ouvrage qu'il avait en vue.

De retour à Vienne en février 1806, le découragement général qu'avait produit la funeste issue de la guerre terminée par la paix de Presbourg, et surtout le désir de trouver le temps et la liberté nécessaires pour composer son ouvrage et en enseigner publiquement les principes, l'engagèrent à résigner sa place en Autriche et à accepter celle de professeur de droit public qu'on lui offrait dans une académie nouvellement organisée à Berne, où un ordre de choses plus tolérable venait de s'établir. Il y débuta par un *Discours sur la nécessité d'une réforme radicale du droit public*, discours qui contenait une analyse excessivement serrée du vaste système qu'il développa plus tard, et qui eut un grand retentissement, mais excita aussi contre son auteur la haine et la fureur de tous les révolutionnaires et de tous les journalistes vendus à cette secte dominante. Ils usèrent de tous les moyens pour le dénigrer comme le champion de l'aristocratie et du despotisme, pour l'isoler de ses collègues et pour détourner les jeunes gens d'assister à ses cours et de prêter l'oreille à ses leçons. Ils y réussirent, et bientôt le savant professeur, — quoique entouré dans sa ville natale de parents et d'amis qui tous étaient victimes de la révolution, généralement aimé et estimé dans sa patrie et y jouissant de la réputation que lui avaient acquise sa probité, ses talents et ses connais-

sances, — put avoir plus à se plaindre de ceux dont il défendait les droits et les intérêts que de ceux dont il pulvérisait les faux principes et dévoilait les intentions hostiles. On craignait d'irriter le parti révolutionnaire, on voulait paraître plus libéral qu'on ne l'était au fond, on avait peur des journaux, on accusait Haller de souffler la discorde par ses controverses scientifiques et on l'abreuvait de toute sorte d'ennuis et de dégoûts. La guerre à faire aux ennemis seuls eût été honorable ; contre eux il n'y avait que de la gloire à acquérir ; mais celle que lui faisaient ses amis, ceux qui auraient dû l'encourager et qu'il voyait concourir à leur propre ruine, affligea jusqu'au fond de l'âme M. de Haller qui passa ainsi dans sa patrie même huit laborieuses et pénibles années, pleines d'épreuves et de tribulations. Néanmoins convaincu de la vérité de sa doctrine, animé d'une vive foi dans la force du droit et dans l'assistance divine, soutenu par l'espoir du bien qu'il allait faire dans la suite, encouragé d'ailleurs par l'assentiment de plusieurs savants distingués, rien ne peut ébranler son courage et sa persévérance. Il publie en 1808 son *Abrégé de la politique universelle*, dont la restauration de la science politique n'est que le complet développement. De plus, il lance en éclaireurs, selon que l'occasion s'en présente, plusieurs petites brochures, troupes légères dans la lutte qu'il a engagée contre les fausses doctrines, afin d'y substituer les véritables principes sociaux. C'est ainsi qu'il répond victorieusement à une critique que ses ennemis personnels avaient fait insérer dans une gazette allemande contre son discours d'ouverture. Il faut mentionner aussi une dissertation *sur la loi de la nature qui donne l'empire au plus puissant*, c'est-à-dire à celui qui peut pourvoir aux besoins de ses semblables ; un petit traité *sur les domaines et les droits régaliens*, pour prouver qu'ils ne sont pas des biens nationaux, mais les biens et les revenus propres des princes, et un autre

sur *l'art de combattre et de détruire les sectes* ; une satire piquante contre la division et l'indépendance réciproque des pouvoirs, sous le titre de *Principes fondamentaux du droit public des malades* ; un discours sur *l'histoire et la corruption de la science du droit naturel* ; un petit livre d'environ 100 pages, intitulé *Politique religieuse*, contenant, avec des notes explicatives, un recueil remarquable et classé par ordre de matières, des principaux passages de l'Écriture-Sainte sur les rapports naturels et les devoirs réciproques entre les princes et les sujets. C'est aussi dans le dessein de réfuter les théories erronées et de les combattre avec les armes de la vérité, qu'il rend compte d'une multitude de livres, soit dans les Annonces littéraires de Göttingen, soit dans un écrit périodique publié par l'académie bernoise. Mais tous les moments de loisir qu'il pouvait arracher à ces travaux et à des fonctions publiques et municipales, sont employés à composer son œuvre capitale sur la restauration de la science politique, destinée, comme il le dit lui-même, dans la préface du premier volume, à livrer la bataille décisive et à terrasser à tout jamais le faux système de droit public plus ou moins enseigné dans toutes les écoles.

En janvier 1814, lorsque les armées des puissances alliées entrèrent en Suisse et que l'on avait momentanément l'espoir d'y rétablir l'ancien régime, M. de Haller et plusieurs de ses concitoyens furent unanimement portés au grand conseil souverain de la ville ou, comme on s'exprimait alors, de la république de Berne. A cette occasion et à des intervalles rapprochés, il publia deux petites brochures remarquables, chacune d'une feuille d'impression, l'une sous ce titre *Qu'est-ce que l'ancien régime?* l'autre sous celui *Qu'est-ce que des sujets?* Dans la première, il fait voir, d'une manière claire et avec une logique invincible, que l'ancien régime n'est que l'ordre naturel des choses et consiste simplement dans l'indépendance de la ville souveraine de Berne.

et dans ses rapports naturels ou de convention avec les diverses classes des habitants de son territoire, rapports uniquement fondés sur les règles du droit privé. Dans la seconde, il prouve, contre les préjugés régnants, que, d'après le langage universel, on appelle en général sujets tous les hommes qui se trouvent envers un autre dans des rapports de service volontaire ou de dépendance naturelle, tels qu'on les rencontre dans toutes les relations particulières, et que les sujets des souverains ne sont pas d'une nature différente. Ces deux écrits eurent encore le singulier sort d'être recherchés, admirés même par ceux dont ils combattaient les erreurs, et d'être désapprouvés comme impolitiques ou exagérés par ceux dont ils défendaient la cause et justifiaient victorieusement les droits ou les intérêts. La confiance dont M. de Haller jouissait parmi ses concitoyens le fit nommer par le grand conseil à plusieurs commissions importantes, entre autres à celle pour la réunion et l'organisation du territoire de l'évêché de Bâle, où il eut le bonheur de contribuer à donner aux catholiques de cette contrée des garanties pour le maintien de leur religion; à celle pour la révision des lois politiques et enfin au conseil secret, spécialement chargé des relations extérieures et de la sûreté intérieure de l'Etat. Ayant partout à lutter contre un libéralisme soi-disant mitigé, qui voulait concilier des choses incompatibles, jamais il ne réussit à faire prévaloir ses principes. Souvent il se disait à lui-même que la Providence ne l'avait destiné qu'à faire connaître le mal et indiquer le remède, mais qu'elle lui avait refusé le talent assez difficile, il est vrai, de manier les hommes, de les persuader en détail en les prenant isolément, de ménager leur amour-propre, de flatter même leur côté faible, de leur suggérer ou faire suggérer par d'autres ses propres idées, sans paraître en être le promoteur, talent qui exige d'ailleurs beaucoup de temps et de patience. Or ces deux choses man-

quaient à M. de Haller. Les affaires publiques n'étaient pour lui que l'accessoire, il ne s'y vouait que dans un esprit de sacrifice, et aussitôt qu'une séance était finie, il retournait à ses travaux littéraires.

Il publia en 1816 le premier volume de sa *Restauration de la science politique* qui contient, d'une part, l'histoire et la réfutation complète du faux système dominant et de l'autre les principes fondamentaux du véritable droit social; en 1817, il fit paraître le deuxième volume qui traite des monarchies patrimoniales; en 1818, le troisième sur les empires militaires ou originairement fondés sur le commandement d'une armée, volumes qui firent d'abord une grande sensation et eurent un succès remarquable, principalement dans le nord de l'Allemagne, où il avait craint de ne rencontrer que des adversaires. (1) Dès l'année 1817, M. de Haller avait aussi

(1) Jean de Muller avait trouvé déjà que par l'*Abrégé de la politique universelle*, Grotius était dépassé. — Quelques années à peine se sont passées depuis que la *Restauration de la science politique* a paru au complet, et déjà depuis longtemps les principes de l'auteur font école, école distinguée. Parmi les écrivains qui se sont ouvertement prononcés en faveur de ces principes, et qui suivent l'école de M. de Haller, nous nommerons surtout les suivants :

En Allemagne, le comte Léopold de Stolberg; Adam Muller, consul d'Autriche à Leipzig; les professeurs Heeren et Sartorius de Göttingen, de Haza à Köthen; les éditeurs et les collaborateurs de la *Feuille politique hebdomadaire* de Berlin; Dr Jarko; le conseiller aulique Pilat; le prince Lichnowski, auteur de l'histoire de la maison de Habsbourg; le professeur Egger: tous les quatre à Vienne; la Motte-Fouqué; baron de Kerz; les professeurs Moy, Philipps, Höfler, Kreuzer, Ringseis, etc., de Munich; le professeur Lechleitner à Stams près d'Innsbruck; le prince de Löwenstein-Wertheim, Leonhardi à Francfort; plusieurs professeurs de Berlin. — En Suisse, les professeurs Geiger et Widmer, à Lucerne; Dr Hurter de Schaffouse, Nuscheler à Zurich; sans parler de beaucoup d'autres savants distingués par leur science plutôt que par leurs écrits.

En France, le comte de Maistre, le vicomte de Bonald, père et fils, de La Mennais, avant ses égarements; le comte de St Romans,

résigné sa place de professeur, devenue incompatible avec ses autres fonctions publiques, et qui d'ailleurs, comme nous l'avons dit plus haut, n'avait été pour lui qu'une source de dégoûts. Au mois de mai 1820, il fit imprimer à Berne même sa fameuse brochure *sur la consti-*

le comte de Beaufort, le professeur Delpech à Toulouse. — En Hollande, Pellichy, procureur-général; Groen van Peinsteren, conseiller de cabinet du roi de Hollande. — En Italie, le marquis d'Azeglio à Turin, les éditeurs de la feuille mensuelle, *Amico d'Italia*, paraissant dans cette ville; Baglesi, professeur et bibliothécaire à Modène, les rédacteurs de la *Voce della verita*; l'évêque Ugoloni à Fossombronn; le professeur Baroli, à Pavie; marquis Antici de Rome; plusieurs savants de Naples.

L'école de Haller a trouvé des partisans et des amis, même en Russie, en Pologne; en Angleterre, surtout parmi les membres de l'université de Cambridge; en Suède, en Espagne. Un ecclésiastique espagnol, qui connaît la langue allemande, se propose en ce moment de donner une traduction espagnole de l'ouvrage de la *Restauration*. Un Anglican l'a importé dans l'Amérique du Nord pour l'introduire dans les écoles savantes du pays. Nous regrettons que des considérations de prudence ne nous permettent pas de nommer ici les personnages haut placés, ministres et hommes d'Etat qui, d'une manière directe ou indirecte, se sont déclarés pour les principes de l'école de Haller; qu'il nous suffise de dire que cette école a fait, dans les dix premières années de son existence, plus de progrès que l'école d'Hobbes dans sa première période séculaire.

Parmi les jugements les plus remarquables portés sur l'œuvre éminente de M. de Haller, nous citerons d'abord celui d'un homme peu suspect, d'un adversaire: Wachler, dit, en 1818, dans sa *Littérature allemande*, parlant de M. de Haller et de son ouvrage: "Alors même qu'on ne partage pas les principes et les vues souvent singulières de cet homme, ses œuvres n'en sont pas moins une mine où l'on peut énormément puiser et apprendre; on y rencontre des considérations aussi ingénieuses que profondes qui méritent d'être sérieusement examinées."

Frédéric de Kerz s'exprime ainsi d'une manière prophétique: "Louis de Haller appartient incontestablement au petit nombre de ces hommes qui savent s'élever beaucoup au-dessus de leur époque; et le siècle qui l'a produit aussi bien que le pays auquel il appartient, peuvent, avec un juste orgueil, montrer ce véritable sage. Sans

tution des cortès d'Espagne de 1812 et reproduite en 1820, où il bat en brèche les bases de cette monstrueuse constitution et indique la marche à suivre pour détruire la révolution en général, soit dans les esprits soit dans les choses. Mais telle était la haine que lui portaient quelques-

doute ce grand écrivain a plus écrit pour l'avenir que pour le présent; mais la semence répandue par lui n'en portera pas moins ses fruits, qui réjouiront un jour les peuples et ceux qui sont appelés à les guider. — Ailleurs, à propos d'une note sur Grotius, le même écrivain ne craint pas de dire que Haller surpasse de beaucoup l'illustre auteur du *Traité de la paix et de la guerre*.

Nous lisons, dans la feuille politique hebdomadaire de Berlin, le jugement suivant: „ Au milieu du bouleversement amené par la révolution française, mûrit la grande pensée d'un homme, pensée qui devait servir de phare à l'humanité et faire briller la lumière au milieu des ténèbres. Il est du plus grand intérêt de suivre le développement de cette pensée à travers une longue série d'années, comme on peut le faire en lisant l'avant-propos du 1er volume de la *Restauration*. „ — Jarke, ce profond penseur, s'exprime ainsi à son tour: On n'exagère rien en disant que quiconque sait caractériser le travail révolutionnaire dans l'époque actuelle, et aimer la vraie liberté, a acquis cette science, directement ou indirectement, dans les principes de M. Haller. Plus que tous les articles élogieux, ces heureux résultats feront la gloire de leur auteur. „ — Voici encore le jugement de l'évêque Ugolini: „ L'auteur entre en lice avec une telle puissance, il refute si victorieusement le système des prétendus philosophes, qu'il le pulvérise, pour faire triompher la vérité, en écartant toutes les difficultés qui pourraient s'élever encore sur l'origine de la puissance de l'Etat et sur son usage légitime. Nous sommes pleinement convaincu que la Providence destina l'auteur à détruire en politique les mauvaises semences des fausses doctrines prédominantes, de même que, dans les premiers siècles, elle opposa un Athanase à l'arianisme, un Cyrille d'Alexandrie au nestorianisme, un Augustin aux manichéens et aux pélagiens, un Léon aux eutichéens. Nous n'aurons la vérité que lorsque le système politique de M. de Haller sera introduit dans les séminaires, les collèges et les universités. „ (Ces jugements sur l'ouvrage de M. de Haller se trouvent renfermés, avec d'autres plus étendus, dans le bel ouvrage de M. Théodore Scherer sur *La Révolution et la Restauration de la science politique*.)

uns de ses collègues, à cause de son opposition à leur pseudo-libéralisme, qu'ils réussirent à faire défendre la vente de cet écrit (quoiqu'il eût déjà subi la censure), de crainte que l'on ne prêtât au gouvernement les principes de l'auteur. Le public en Suisse fut stupéfait de cette mesure et ne put la comprendre ; mais ses auteurs en éprouvèrent bientôt une certaine confusion en voyant ce livre qu'ils avaient cru flétrir, traduit en français, annoncé avec les plus grands éloges dans les journaux de Paris, réimprimé à Vienne par ordre du gouvernement autrichien, répandu avec profusion dans le nord de l'Allemagne, traduit en italien, imprimé à Turin, à Modène et à Naples, et finalement publié en langue espagnole à Madrid même. M. de Haller seul comprit les motifs de cette étrange mesure prohibitive. Quand ses amis et même des personnes indifférentes lui en témoignèrent leur étonnement, il leur répondit : c'est une chose toute simple ; ma brochure trace un plan d'opérations contre l'enfer, c'est pourquoi le diable crie, et avec lui tous ceux qui en espèrent quelque chose ou qui croient l'apaiser en le caressant.

La composition du quatrième volume de la Restauration, qui traite des sociétés religieuses et des empires ecclésiastiques en général, avait obligé M. de Haller de consulter aussi des livres sur la religion et l'Eglise catholique pour laquelle sa propension augmenta chaque jour et devint, pour ainsi dire, irrésistible. Ce quatrième volume, écrit d'un bout à l'autre dans des principes catholiques, fut publié en juillet 1820 ; dans sa préface, l'auteur raconte son acheminement progressif vers le catholicisme, avec la même ingénuité que dans la lettre adressée à sa famille, après sa conversion formelle. La publication de ce volume lui causa néanmoins de vives inquiétudes, car il pressentait l'effet qu'il devait produire dans le public et, par la suite, sur lui-même qui, naturellement sensible et fort attaché à ses proches,

n'avait pas encore le courage de braver tout respect humain. Les catholiques tant suisses qu'étrangers accueillirent ce livre avec une vive satisfaction et ne doutèrent plus des sentiments de son auteur, les protestants au contraire le regardèrent avec indifférence, sans s'en formaliser, puisque M. de Haller ne s'était pas encore réuni à l'Eglise catholique. Cependant, pressé par sa conviction intérieure et par des événements dans lesquels il crut reconnaître la volonté de Dieu, il fit son abjuration, le 17 octobre 1820, entre les mains de l'évêque de Lausanne, dans une campagne de M. de Boccard, près de Fribourg; mais il obtint, comme d'autres avant lui, l'autorisation de garder le secret jusqu'à un moment plus opportun, et la dispense temporaire de quelques pratiques non essentielles au culte catholique.

Le moment de se déclarer publiquement se présenta bientôt. Au commencement de mars 1821, M. de Haller se rendit à Paris pour prendre des renseignements sur une traduction projetée de sa restauration de la science politique. La réputation qu'il s'était acquise par son écrit contre la révolution espagnole, le fit accueillir avec distinction par les personnes les plus considérables du parti royaliste et catholique, et par des hommes de lettres dévoués à cette cause. Il se mit alors en relations avec le duc Mathieu de Montmorency, le vicomte de Bonald, le comte de Marcellus, M. de Saint-Victor, le comte O'Mahoni, l'abbé de La Mennais, l'abbé de Macarty, l'abbé Frayssinous depuis évêque d'Hermopolis et grand maître de l'Université, et d'autres sommités religieuses, littéraires et politiques de l'époque. Mais à peine avait-il quitté Berne, que des journalistes révolutionnaires d'un canton voisin, avertis par les bruits sourds qui couraient sur sa conversion, apprenant ou devinant une partie du secret, le divulguèrent dans la presse. M. de Haller en reçut la nouvelle à Paris, et c'est ce qui l'obligea à se déclarer et à écrire d'abord,

puis à publier cette fameuse *Lettre à sa famille*, qui eut plus de cinquante éditions, fut traduite dans presque toutes les langues de l'Europe et qui décida la conversion d'un grand nombre de protestants, tant en France qu'en Angleterre et en Allemagne. L'effet de cette publication fut d'abord prodigieux à Berne même où, malgré quelques ennemis personnels, M. de Haller jouissait d'une estime générale, tant à cause de son caractère moral que pour ses talents et ses connaissances. Mais le libéralisme, bien plus que le calvinisme, fut épouvanté de cet événement; les chefs du parti sonnèrent l'alarme et résolurent de profiter de cette occasion pour se débarrasser de leur principal et, comme ils l'avoüaient eux-mêmes, de leur plus dangereux adversaire. Ils qualifièrent la lettre de M. de Haller de brandon de discorde, qui mettait le trouble dans le pays et compromettait l'existence des nouvelles institutions politiques; ils lui firent un crime d'avoir gardé pendant cinq mois le secret sur sa conversion qu'aucune loi ne l'obligeait à déclarer; ils prétendaient même qu'il avait violé son serment de membre du grand conseil, — accusation absurde, puisque ce serment ne l'obligeait pas à défendre, encore moins à professer le protestantisme, mais uniquement à maintenir la religion en général, la formule de ce serment ayant été à dessein modifiée de manière qu'il pût être prêté, comme il l'était en effet, par les membres catholiques du grand conseil aussi bien que par les membres protestants. Néanmoins, ce fut sous ces prétextes et moyennant une majorité terrorisée, que les libéraux réussirent à faire rayer M. de Haller de la liste des membres du grand conseil, sans accusation, sans l'avoir entendu, contre les lois les plus formelles et sans qu'on daignât même lui donner connaissance de ce décret.

Mais cette mesure aussi violente qu'illégale tourna plutôt à l'avantage de l'illustre converti, car personne

ne se méprit sur son véritable motif. Elle indigna le public raisonnable, mit tous les torts du côté de ses auteurs et inspira un intérêt général pour la victime, de sorte que M. de Haller, revenu à Berne après le décret, reçut de la part de sa famille, de ses parents, de ses anciens amis et d'une grande partie du public, plus de témoignages d'affection, d'intérêt, d'estime et de confiance qu'il n'en avait obtenu auparavant. Il passa encore environ une année dans sa patrie, soit à la campagne soit en ville même, et s'y occupa paisiblement à composer le sixième volume allemand de la Restauration, qui traite des républiques et des communautés indépendantes et qui précéda le cinquième, parce que celui-ci, qui devait terminer la théorie des Etats ecclésiastiques, exigeait encore plus de recherches et de méditations, tandis que la composition de l'autre, dont les principes lui étaient plus familiers et les matériaux plus à sa portée, calmait en quelque sorte son esprit agité par les tribulations précédentes et semblait lui accorder quelques moments de repos.

En 1822, il alla s'établir à Paris où il reçut un accueil distingué de la part du parti chrétien et royaliste, et où d'ailleurs il avait plus d'espoir que dans sa patrie de ramener sa femme et ses enfants dans le sein de l'Eglise catholique. Néanmoins, l'incertitude de ce dernier succès fut encore pour lui une source de dures épreuves, quoiqu'elles fussent entremêlées de beaucoup de consolations et d'encouragements. Au milieu de ces pénibles inquiétudes et avec une santé déjà affaiblie, il traduisit lui-même le premier et le second volume de sa restauration de la science politique, les fit publier en 1824 et 1825, et fournit de plus un grand nombre d'articles aux journaux ou recueils royalistes les plus accrédités, articles parmi lesquels les plus remarquables sont ceux sur *la constitution dite portugaise de 1820*, sur *les variations du système libéral*, sur *les révélations d'un*

franc-maçon, enfin celui qui porte le titre de *Chronique de la révolution du Portugal*; les trois derniers sont insérés dans le *Mémorial catholique*. Il acheva en même temps le sixième et dernier volume de l'original allemand de son grand ouvrage. En 1824, ses amis lui procurèrent la place de publiciste ou de jurisconsulte attaché au département des affaires étrangères, (place jadis occupée par M. Pfeffel, auteur d'un ouvrage très-estimé sur le droit public germanique,) dont les fonctions consistent à donner, à la demande du ministre, des avis ou des rapports sur les questions graves de droit public et de droit des gens qui peuvent s'élever entre les souverains, même en temps de paix. Cette place, quoiqu'elle ne donnât aucune influence sur les affaires courantes, n'en était pas moins tout-à-fait conforme aux goûts et aux connaissances de M. de Haller à qui elle laissait quelques loisirs pour ses autres travaux scientifiques et lui fournissait de plus les secours d'une grande bibliothèque. Toutefois elle l'empêcha de composer le cinquième volume de sa *Restauration*, qui restait encore à faire; mais en revanche elle lui permit de traduire le troisième et le quatrième volume de l'édition française. En outre il travailla, d'après l'invitation du ministre baron de Damas, à un abrégé sommaire, mais enrichi en quelques points, de son grand ouvrage, lequel abrégé reçut le titre d'*Eléments de droit public, de droit des gens et de haute politique*, travail qui était déjà fort avancé en 1829 et qui aurait pu servir de base à un cours de diplomatie que le prince de Polignac, nommé ministre à cette époque, le chargea de donner aux élèves du département des affaires étrangères, mais qui, exigeant encore des préparations, fut devancé par la révolution de 1830.

En 1826, année du grand jubilé, M. de Haller eut enfin la vive satisfaction de voir ses trois enfants embrasser la religion catholique, non pas à la fois, mais

successivement et avec leur pleine conviction : en premier lieu sa fille âgée de 17 ans , puis son fils cadet âgé de 18 ans et enfin son fils aîné âgé de 19 ans , sans que leur père y eût concouru autrement que par son exemple , par ses larmes et par ses ferventes prières. Ces conversions furent bientôt après suivies de celle de leur mère qui , d'abord péniblement affectée des disgrâces que son mari avait éprouvées à Berne et de sa résolution de quitter sa patrie , lui était cependant demeurée fidèlement attachée et ne lui avait même jamais reproché son changement de religion. Née d'une des premières familles de Berne , pleine de sens et de jugement , respectable par l'accomplissement religieux de tous ses devoirs , tenant à la croyance qui lui avait été transmise , non par choix , mais par esprit d'obéissance , reconnaissant même la fausseté du principe que chacun peut être juge du sens de la Bible , elle n'eut besoin que d'entendre le langage de la vérité pour dissiper ses préjugés et pour connaître la nature de l'Eglise catholique. Touchée des larmes qu'elle voyait répandre à son mari , ébranlée par son exemple et par celui de ses enfants , à la conversion desquels elle ne s'était déjà plus opposée , encouragée d'ailleurs par d'autres personnes en qui elle avait confiance , elle se fit instruire en secret et abjura le protestantisme huit jours après en avoir déclaré la résolution à son mari. Dès ce moment , le bonheur de celui-ci fut au comble , sa santé se rétablit visiblement , et l'union la plus intime régna dans sa famille.

En 1828 , M. de Haller , prévoyant déjà la catastrophe qui menaçait la France , acheta une petite maison de campagne près de Soleure en Suisse , afin qu'il pût au besoin y passer en repos ses vieux jours. En 1850 , étant encore à Paris , il publia en langue française le troisième volume de la Restauration , contenant la dernière partie et la haute politique des Etats patrimoniaux ; l'impression du quatrième qui traitait des empires mili-

taires était pareillement déjà commencée, mais elle fut suspendue par suite de la révolution de juillet, peu favorable au débit d'ouvrages graves et écrits à un point de vue diamétralement opposé à celui qui venait de prévaloir. Cette révolution l'atteignit lorsqu'il se trouvait en congé à Soleure, où il travaillait à son cours diplomatique, et elle lui fit perdre sa place au département des affaires étrangères, que d'ailleurs il n'aurait jamais pu conserver avec honneur, parce qu'il avait trop marqué dans le parti qui combattait la révolution dans ses principes mêmes. Il se fixa donc définitivement à Soleure, à six lieues de Berne, près de ses parents et de ses amis; mais il tomba de Charybde en Scylla, puisqu'à la révolution de juillet en France se succédèrent, dans la plupart des cantons, des révolutions qui bouleversèrent de nouveau les institutions existantes de la Suisse. Il ne fut cependant pas troublé dans son repos personnel et fut même en 1834 — à l'époque où les fameux articles de la Conférence de Baden agitaient la Suisse — élu par les habitants de la ville de Soleure dans le nouveau grand conseil de ce canton. Il y contribua puissamment par son éloquence à faire rejeter ces articles et resta membre de cette assemblée jusqu'en 1837. Les fonctions publiques ne l'occupant plus, M. de Haller travailla dans sa retraite à Soleure, sans relâche et sous toutes les formes, à détruire les erreurs révolutionnaires et à leur substituer les vrais principes sociaux, afin de les faire prévaloir parmi les savants et dans les écoles, d'où ils passeront bientôt dans le monde et dans la pratique. C'est ainsi qu'en 1833 il fit paraître le projet d'une *Ligue des hommes fidèles*, qui contient dans un style excessivement serré une instruction sommaire sur les bases et sur le système à établir pour s'opposer à la révolution et pour faire triompher la religion, la justice et la véritable liberté civile. En moins d'une année, il composa et publia en 1834 le cinquième volume de l'original allemand de la

Restauration, qui contient la seconde partie de la théorie des Etats ecclésiastiques, c'est-à-dire l'art d'affermir l'autorité spirituelle, et il termina ainsi ce grand ouvrage qui fait époque dans l'histoire de la science, et qui a déjà produit une scission dans les universités allemandes et formé un grand nombre d'hommes d'Etat qui en adoptent les principes. Dans la même année 1834, il lança dans le public, sous le titre de *Satan et la Révolution*, une petite brochure de vingt pages seulement, qui trace un parallèle frappant et instructif entre l'esprit du siècle et l'esprit de l'enfer, esprit de mensonge et de déception, esprit d'orgueil et de haine contre tous les bienfaiteurs, esprit d'envie, de division, de discorde et de destruction. Cette brochure eut de suite quatre éditions allemandes et fut traduite en français et en italien. En 1836, il composa et publia d'abord en langue allemande, puis en langue française, une *Histoire de la révolution religieuse ou de la Réforme protestante dans la Suisse occidentale*, ouvrage très-piquant, dont le principal but est de démasquer et de flétrir à la fois les deux révolutions, la religieuse et la politique, en prouvant leur analogie complète dans les doctrines, les moyens d'introduction et les résultats. Deux éditions allemandes et trois éditions françaises de cet ouvrage qui n'a qu'un seul volume, s'écoulèrent promptement. Il traduisit lui-même en 1837 le cinquième volume de l'édition allemande de sa Restauration de la science politique, et quelques années plus tard le sixième volume, traduction qui n'est pas encore imprimée, mais qu'on espère pouvoir publier dans un moment plus opportun, avec les autres volumes qui manquent encore à l'édition française.

De 1840 à 1850, M. de Haller publia encore plusieurs brochures. Celle qui fit peut-être le plus de sensation portait le titre : *La Franc-maçonnerie et son influence en Suisse*. Après avoir constaté l'esprit et le but anti-chrétien et anti-social de cette société secrète, d'a-

près son langage, ses symboles et les aveux de ses adhérents, il trace l'histoire de son origine et de ses progrès en Suisse, et démontre, par une série de faits, que les deux révolutions de 1798 et de 1830, dont ce pays a été le théâtre, ont été essentiellement l'œuvre de la franc-maçonnerie. Cet écrit parut en 1840 et fut suivi l'année d'après par un complément qui révélait de nouveaux faits et jetait plus de lumière sur cette société. Observant toujours avec intérêt toutes les phases de l'histoire contemporaine, il porte en 1846 une attention spéciale à l'ordonnance du roi de Prusse, par laquelle ce monarque convoque à Berlin une assemblée de députés des Etats provinciaux, et en 1847 il fait paraître un petit ouvrage sous ce titre : *Examen de la diète prussienne réunie (des vereinigten preussischen Landtages) et conseil sincère au roi de Prusse pour le maintien de son bon droit*. Enfin en 1850, âgé déjà de 82 ans, il publie *Les vraies causes et les seuls remèdes efficaces de l'appauvrissement général et du manque de travail* (Die wahren Ursachen und die einzig wirksamen Abhülfsmittel der allgemeinen Verarmung und Verdienstlosigkeit). Partant ici du principe, que les grands, les puissants, les riches sont les pères et les nourriciers du pauvre, et que la justice seule conserve les peuples comme les familles, il conclut de là, que la révolution étant basée essentiellement sur l'injustice et ayant détruit toutes les fortunes stables par sa théorie égalitaire, c'est en elle qu'il faut chercher la véritable et principale cause du paupérisme moderne, et que par conséquent, il n'y a d'autre moyen efficace pour remédier à ce fléau que de rétablir peu à peu la société sur des bases diamétralement contraires à celles posées par la révolution.

Outre les brochures que M. de Haller fit paraître de temps en temps, il ne cessa de fournir des articles aux différents journaux et feuilles périodiques tant suisses qu'étrangers. Depuis l'année 1833 jusqu'en 1840,

il fut le collaborateur actif de la Feuille politique hebdomadaire de Berlin, qui était sans contredit la feuille la plus profondément anti-révolutionnaire et la plus instructive de l'Europe. Elle avait été fondée en 1831 par des hommes de grand talent, que M. de Haller ne connaissait pas alors, mais qu'il pouvait en quelque sorte compter tous au nombre de ses disciples, puisqu'ils étaient tous pénétrés du système de sa Restauration de la science politique, fondé, comme nous l'avons déjà fait voir, sur ce principe si simple, que l'état de nature, essentiellement social, n'a jamais cessé; que les monarchies et les républiques ne sont que des seigneuries et des communautés indépendantes, et que leurs droits propres et personnels forment à la fois la base et la limite naturelle de leur pouvoir. Les deux pièces les plus remarquables peut-être, venant de ce publiciste, que ce recueil ait insérées, dans une série d'articles, étaient intitulées *Histoire des révolutions de la Suisse depuis 1798*, et *Débats concernant les biens de la ville et de l'Etat dans le canton de Berne*. Ce dernier article eut du retentissement, surtout à Berne même, puisqu'il y était prouvé par l'histoire, que ce que l'on appelle aujourd'hui biens de l'Etat appartenait à la ville de Berne à aussi juste titre que les biens dits maintenant municipaux. La feuille politique hebdomadaire de Berlin ayant cessé de paraître, M. de Haller écrivit dans d'autres journaux périodiques, comme les Feuilles historiques et politiques de Munich, la Nouvelle gazette prussienne, et, dans les dernières années, surtout dans la *Deutsche Volkshalle* qui paraît à Cologne. Entre autres articles fournis à cette feuille, on remarque ceux qu'il donna sur le conflit ecclésiastique dans le grand-duché de Baden, et après sa mort ses fils trouvèrent sur son secrétaire un travail inachevé sur la nouvelle révolution grecque, qui était probablement destiné à paraître dans le même journal.

L'amour du travail était chez M. de Haller le mobile

incessant qui jamais ne laissait reposer sa plume. Il y joignait un grand esprit d'ordre, et c'est ce qui lui permit, à côté d'une prodigieuse activité littéraire, d'entretenir une correspondance étendue, de s'occuper, lorsqu'il était plus jeune, en dehors de ses fonctions publiques, de bien des affaires particulières qui lui étaient confiées à cause de la réputation de probité et de dextérité dont il jouissait, et de gérer lui-même, pendant toute sa vie, sa fortune et ses affaires domestiques, avec une exactitude qui eût fait honneur à un homme d'affaires. Dans les dernières années de sa vie encore, il avait une correspondance suivie avec plusieurs savants et diplomates, entre autres avec MM. Hurter, Gerlach, le baron d'Andlau, le colonel Nuscheler, son cousin Zeerleder de Steinegg, l'évêque Ugolini, Jarke, qui tous avaient adopté ses principes de politique et de droit public.

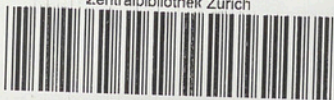
Ce qui distinguait M. de Haller d'entre des milliers de ses contemporains, c'est que son principe politique était pour lui une conviction profonde, un dogme, une foi. C'est à la propagation de cette foi qu'il a consacré sa vie entière. Tous ses ouvrages, depuis le premier jusqu'au dernier, sont marqués au coin de ce principe. Et quel était donc ce principe, cette idée dominante? C'était, en dernière analyse, le droit et la justice qui, selon lui, devaient prévaloir également dans les rapports civils, comme dans les rapports politiques. Ce qu'il déplorait amèrement, c'est que la société politique n'était plus basée sur la justice, le droit et la vérité, mais sur des conventions arbitraires qui blessaient les droits et les intérêts des particuliers comme des communautés. Souvent il disait qu'il soupirait après un meilleur monde, où règnent la justice et la vérité, et lorsque sur son lit de mort son confesseur lui demanda, s'il craignait de mourir, il répondit : « Non, car comment pourrait-on regretter un monde d'où la justice est bannie ! »

M. de Haller eut le rare bonheur de jouir, dans un âge très-avancé et jusqu'à la fin de sa vie, d'une santé assez robuste et de la plénitude de ses facultés intellectuelles et morales. Il passa encore la journée du 17 mai en travaillant dans son cabinet, et rien n'annonçait que la mort allait frapper à sa porte. Mais le soir du même jour, il fut pris subitement d'un frisson et se mit au lit, hélas ! pour ne plus se relever. Le médecin déclara de suite que le malade avait une fluxion de poitrine. Le mal était trop grave pour qu'un vieillard de 86 ans pût en triompher. Dès le lendemain, les symptômes d'une mort prochaine commencèrent à se manifester. Heureusement le défunt n'avait pas besoin d'une longue préparation pour le passage de cette vie à l'éternité. Il s'était depuis plusieurs années familiarisé avec la pensée de la mort, il en parlait fréquemment et avait pris ses mesures en conséquence. Ayant depuis longtemps réglé ses affaires temporelles, il avait encore moins négligé les intérêts infiniment plus précieux de son âme. Toutefois, comme il avait été pour la ville de Soleure pendant sa vie un sujet d'édification par sa régularité aux offices divins, par l'assistance journalière à la sainte messe, pour autant qu'elle lui fût possible, par la fréquentation des saints sacrements, en un mot par l'accomplissement parfait de tous ses devoirs religieux et moraux, il fut destiné aussi à donner un bel exemple pendant le peu de jours que dura sa dernière maladie. Ne voulant pas rester dans l'incertitude sur son état, et quoiqu'il souffrit peu de douleurs, il demanda à son confesseur, s'il jugeait son mal dangereux, et il en reçut la déclaration affirmative avec une grande sérénité d'âme et avec le courage d'un vrai chrétien. Il se fit administrer les saints sacrements de l'Eglise et les reçut non seulement avec une pleine présence d'esprit qu'il conserva jusqu'à l'entrée de l'agonie, mais avec une foi et une ferveur si vive que tous les assistants en furent édifiés et touchés

jusqu'aux larmes. C'est le 20 mai que, après une heure de l'après midi, cet homme vénérable a exhalé son dernier soupir.



Zentralbibliothek Zürich



ZM04070249